



# DEVENEZ JUGE DE DRESSAGE

*Rectificatif applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2021*



**Participez à l'encadrement des compétitions de la FFE et devenez acteur de votre discipline. Vous pouvez devenir officiel de compétition en accédant facilement aux cursus de formation mis en place par la Fédération.**



| Club  | Le statut de Juge Club s'obtient lorsqu'un organisateur saisit le nom d'un licencié titulaire du galop 7, ayant officié sur son concours, sur la DUC ou aux résultats. Cette saisie entraîne automatiquement l'enregistrement du statut de Juge Club sur les listes des Officiels de Compétition de la FFE (disponible sur <a href="http://www.ffe.com">www.ffe.com</a> ). <b>Le Juge de dressage Club peut également juger les épreuves club, de para dressage.</b> |  |   |  |  |
|---|--|--|---|--|--|
| <b>PROMOTION</b>  |  |  |   |  |  |
|   | Conditions préalables ou expériences   | Formation  | Evaluation  | Validation   | <b>MAINTIEN</b>  |
| <b>Candidat National (N4)</b><br>Amateur 3 et 2 (épreuves para dressage)<br>As Poney 1<br><br><b>Parcours allégé (sans condition d'expérience en tant que Juge Club)</b>                        | - Etre Juge Club<br><br>- Avoir été concurrent à 2 compétitions de la FFE de Dressage ou CCE (60% minimum).  | Dans les 2 dernières années :<br><br>- Suivre <b>1 cours labellisé FFE</b><br><br>- Avoir suivi <b>4 Formations pratiques.</b> | Dans les 2 dernières années :<br><br>- Réussir le <b>Test de connaissances.</b><br><br>- Réussir <b>2 Tests de jugement</b> (1 possible en vidéo). L'un en Amateur 3 préliminaire ou Grand Prix et l'autre en Amateur 2 Préliminaire ou Grand Prix. | 1. Constitution du dossier<br><br>2. Envoi du dossier complet au CRE<br><br>3. Validation par le CRE entraînant l'enregistrement sur les listes FFE. |  |
| <b>Les enseignants (BE1, BPJEPS, DEJEPS) ayant obtenu au moins 65% en compétition Amateur 1.</b>  | <b>Suivre 1 Formation Pratique.</b>  |  | 1. Envoi de la candidature au CRE.<br><br>2. Validation par le CRE pour l'année en cours.   |  |  |
| <b>National (N3)</b><br>Amateur 1<br><br>(épreuves Amateur 1 et Elite de para dressage)<br><br><b>Parcours allégés (sans condition d'expérience en tant que Juge Club ou Candidat National)</b> | - Avoir été concurrent à 2 compétitions FFE de Dressage (60% minimum).<br><br>- Être Juge Candidat National depuis au moins deux ans.<br><br>- Avoir jugé au moins <b>20 épreuves Amateur 2 minimum dont 8 Préliminaire ou GP.</b>   | Dans les 2 dernières années :<br><br>- Suivre <b>1 cours labellisé FFE</b><br><br>- Avoir suivi <b>4 Formations pratiques.</b> | Dans les 2 dernières années :<br><br>- Réussir le <b>Test de connaissances.</b><br><br>- Réussir <b>2 Tests de jugement</b> (1 possible en vidéo), sur Amateur 1 Préliminaire ou GP, l'une des deux pouvant être sur Amateur 1 imposée A.           | 1. Constitution du dossier<br><br>2. Envoi du dossier complet au CRE<br><br>3. Validation par le CRE entraînant l'enregistrement sur les listes FFE. | Juger au moins deux fois dans l'année.<br>+<br>Suivre un cours labellisé FFE au minimum tous les deux ans. |
| <b>Les cavaliers ayant obtenu 65% minimum en PRO 2 GP Dressage.</b>   | <b>Suivre 1 Formation Pratique.</b>  | - Réussir le <b>Test de connaissances.</b><br><br>- Réussir <b>1 Test de jugement.</b>   | 1. Envoi de la candidature au CRE.<br><br>2. Validation par le CRE pour l'année en cours.   |  |  |
| <b>Les Juges de CCE de niveau National Elite et supérieur, ayant le Galop 7 minimum, peuvent demander à leur CRE la validation de leur statut Juge de Dressage National.</b>                    |  |  |   |  |  |



| PROMOTION   |  |   |  |   | MAINTIEN   |
|---|--|---|--|---|--|
|   | Conditions préalables ou expériences   | Formation   | Evaluation   | Validation  |  |
| <b>Candidat National Elite (N2)</b><br>Amateur Elite Pro 2 et 3<br>As Poney Elite | - Avoir été concurrent à <b>3</b> compétitions Dressage Amateur 1 minimum ( <b>65%</b> minimum).<br><br>- Être Juge National depuis au moins deux ans.<br><br>- Avoir jugé au moins <b>20 épreuves Amateur 1 minimum dont 8 Amateur 1 Préliminaire ou GP.</b>  | Dans les 2 dernières années :   |  | 1. Constitution du dossier<br>2. Envoi du dossier complet au CRE<br>3. Obtention de l'avis favorable du CRE qui envoie le dossier à la FFE<br>4. Obtention de l'avis favorable de la FFE pour validation. | Juger au moins deux fois dans l'année<br>+<br>Suivre un cours organisé par la FFE au minimum tous les deux ans<br>+<br>Effectuer une formation pratique par an avec un Juge de niveau supérieur au sien. |
|   |  | - Suivre <b>1 cours labellisé FFE</b><br><br>- Avoir suivi <b>4 Formations pratiques.</b> | - Réussir le <b>Test de connaissances.</b><br><br>- Réussir <b>3 Tests de jugement</b><br><br>● 2 au minimum sur CDI (St Georges ou Indiv Jeunes Cav)<br><br>● 1 possible sur St Georges sur un concours national. |   |  |
| <b>National Elite (N1)</b><br>Pro 1<br>Pro Elite                                  | - Avoir été concurrent à <b>3</b> compétitions Dressage Amateur 1 GP minimum ( <b>65%</b> minimum).<br><br>- Être Juge Candidat National Elite depuis au moins deux ans ou réduit à un an si participation en compétition Pro 1 Dressage minimum.<br><br>- Avoir jugé au moins <b>20 épreuves Pro 3, Pro 2 ou Amateur Elite.</b> | Dans les 2 dernières années :   |  | 4. Obtention de l'avis favorable de la FFE pour validation.   |  |
|   |  | - Suivre <b>1 cours labellisé FFE</b><br><br>- Avoir suivi <b>4 Formations pratiques.</b> | - Réussir le <b>Test de connaissance.</b><br><br>- Réussir <b>3 Tests de jugement</b> en situation, sur des épreuves GP lors de CDI.   |   |  |

Vous pouvez trouver les épreuves que vous êtes habilité à juger en fonction de votre niveau sur les Dispositions Spécifiques du Dressage, Art. 3.3.

**Directeurs de cours :** La liste des directeurs de cours et les conditions d'inscription sur cette liste sont consultables sur : [www.ffe.com/officiel/Cursus](http://www.ffe.com/officiel/Cursus).



## **Juges référents :**

Les juges référents sont les juges habilités à dispenser les formations pratiques et à faire passer les tests de jugement et de connaissances.

Pour le niveau Candidat National (N4) : les juges Candidats Nationaux Elite (N2) et supérieurs.

Pour le niveau National (N3) : les juges Nationaux Elite (N1) et supérieurs.

Pour le niveau Candidat National Elite (N2) : les juges du Grand National et Internationaux.

Pour le niveau National Elite (N1) :

- Formations pratiques : les juges du Grand national et Internationaux français et étrangers.

- Tests : les juges Internationaux français.

## **Formation pratique**

Une formation pratique s'effectue en situation avec un juge référent, sur 15 chevaux minimum du niveau candidaté, en une ou plusieurs épreuves. Le candidat écoute et échange avec le référent qui délivre une attestation.

Les formations de chaque niveau sont effectuées avec 2 juges référents différents au minimum.

## **Test de connaissances**

Il est effectué lors du 1<sup>er</sup> test de jugement et validé par le juge référent. Le candidat imprime tous les questionnaires correspondant au niveau candidaté, et le juge référent en choisit un au hasard.

Un test propose 10 questions et est validé si le candidat obtient au moins 8/10.

Les questionnaires vierges sont consultables sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

## **Test de jugement**

C'est un jugement à blanc, seul avec un secrétaire, corrigé par le juge référent.

Pour les niveaux Candidat National et National, le test comporte 8 chevaux, il est validé à 10/20.

Pour les niveaux Candidat National Elite et National Elite, il est de 15 chevaux et est validé à 12/20.

Les tests de chaque niveau sont effectués avec 2 juges référents différents au minimum.

## **Cours de juges**

Le cours labellisé par la FFE est organisé en région par un CRE pour les juges Candidats Nationaux et Nationaux.

Le cours organisé par la FFE est un cours national pour les juges Candidats Nationaux Elite et supérieurs.

## **Validation des promotions dans le cadre des parcours allégés**

Le CRE valide le niveau Candidat National ou National pour l'enseignant ou le cavalier Pro qui répond aux conditions de formation et d'évaluation, sans condition d'expérience de jugement préalable. Cette validation est valable pour l'année en cours. Le Juge doit revenir vers son CRE pour demander la validation définitive, qui est conditionnée entre autre par le fait d'avoir suivi un cours labellisé FFE et d'avoir jugé au moins deux fois.



## **Constitution du dossier :**

### **Pour les candidatures au niveau de Juge Candidat National et National :**

- Formulaire d'inscription
- Lettre de motivation
- Feuilles de résultats dans les épreuves où vous avez été membre du jury
- Fiche de suivi de Formation, téléchargeable sur [www.ffe.com/officiel/Cursus](http://www.ffe.com/officiel/Cursus)
- Tests de jugement, téléchargeable sur [www.ffe.com/officiel/Cursus](http://www.ffe.com/officiel/Cursus)
- Attestations de Formations pratiques, téléchargeable sur [www.ffe.com/officiel/Cursus](http://www.ffe.com/officiel/Cursus).

**Le dossier complet est à faire parvenir au CRE.**

### **Pour les candidatures au niveau de Juge Candidat National Elite et National Elite :**

- Formulaire d'inscription
- Lettre de motivation
- Feuilles de résultats dans les épreuves où vous avez été membre du jury
- Fiche de suivi de Formation, téléchargeable sur [www.ffe.com/officiel/Cursus](http://www.ffe.com/officiel/Cursus)
- Tests de jugement, téléchargeable sur [www.ffe.com/officiel/Cursus](http://www.ffe.com/officiel/Cursus)
- Attestations de Formations pratiques, téléchargeable sur [www.ffe.com/officiel/Cursus](http://www.ffe.com/officiel/Cursus).
- Avis du Président de CRE
- Nom du tuteur pour une candidature de Juge National Elite (\*)

**Le dossier complet est à faire parvenir au CRE qui le fera parvenir à la FFE :**

FFE compétition  
Parc Equestre  
41600 Lamotte Beuvron.

## **Réintégration du juge ayant cessé son activité :**

La demande est à effectuer auprès du CRE jusqu'au niveau national et auprès de la DTN pour les niveaux supérieurs.

Le juge peut être réintégré au niveau immédiatement inférieur à la qualification qu'il possédait.

Pour réintégrer le niveau initial il doit réussir un test de jugement.

## **Candidature pour une qualification FEI :**

Tout juge envisageant de se préparer à une qualification FEI doit faire une candidature préalable à la DTN :

- Lettre de motivation
- Tableaux de résultats des épreuves Pro 1 GP et Pro Elite GP jugées
- Nom du tuteur (\*).

*(\*) Le tuteur a pour rôle d'aider le candidat dans son parcours de formation. Pour accéder au niveau National Elite le tuteur est un juge National Elite ou International français. Pour accéder à une qualification Internationale le tuteur est un juge International français (4 ou 5\*).*



**DRESSAGE**  
**FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION**

**JUGE**

**NIVEAU ACTUEL : CLUB**  
**NIVEAU DEMANDÉ : CANDIDAT NATIONAL**

**Coordonnées**

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| Nom – Prénom :      | Mobile :    |
| Date de naissance : | Tél privé : |
| N° de licence :     | E-mail :    |

**Formation**

*Avoir suivi un cours labellisé FFE.*

| Date | Lieu | Directeur de cours |
|------|------|--------------------|
|      |      |                    |

**Expériences**

*Avoir été concurrent à 2 compétitions FFE de Dressage ou de CCE (60% minimum).*

|    | Date | Lieu | N° de concours | Epreuve | Nb de partants |
|----|------|------|----------------|---------|----------------|
| 1. |      |      |                |         |                |
| 2. |      |      |                |         |                |

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

**Avis et décision du Président du CRE**

|  |   |
|--|---|
| Avis :   | Date, tampon, signature :                         |
| <input type="checkbox"/> <b>Promotion acceptée</b> | <input type="checkbox"/> <b>Promotion refusée</b> |

**ATTENTION :** Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent. Le dossier est à conserver par le CRE.





## DRESSAGE FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION

### JUGE

**NIVEAU ACTUEL : NATIONAL** depuis au moins 2 ans  
**NIVEAU DEMANDÉ : CANDIDAT NATIONAL ELITE**

### Coordonnées

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| Nom – Prénom :      | Mobile :    |
| Date de naissance : | Tél privé : |
| N° de licence :     | E-mail :    |

### Formation

*Avoir suivi un cours labellisé FFE dans l'année de ses tests.*

| Date | Lieu | Directeur de cours |
|------|------|--------------------|
|      |      |                    |

### Expériences

*Avoir été membre du jury d'au moins 20 épreuves Amateur 1 minimum dont 8 Préliminaires ou GP.*

|  | Date | Lieu | N° de concours | Epreuve |
|--|------|------|----------------|---------|
|  |      |      |                |         |

*Avoir été concurrent à 3 compétitions Dressage Amateur 1 au minimum (65% minimum).*

|  | Date | Lieu | N° de concours | Epreuve | Nb de partants |
|--|------|------|----------------|---------|----------------|
|  |      |      |                |         |                |

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

### Avis du Président du CRE

|        |                           |
|--------|---------------------------|
| Avis : | Date, tampon, signature : |
|--------|---------------------------|

### Avis et décision de la FFE

|  |   |
|--|---|
| Avis :   | Date, tampon, signature :                         |
| <input type="checkbox"/> <b>Promotion acceptée</b> | <input type="checkbox"/> <b>Promotion refusée</b> |

**ATTENTION :**

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.



## DRESSAGE FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION

### JUGE

**NIVEAU ACTUEL : CANDIDAT NATIONAL ELITE** depuis au moins 2 ans ou 1 an si participation en PRO 1  
**NIVEAU DEMANDÉ : NATIONAL ELITE**

### Coordonnées

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| Nom – Prénom :      | Mobile :    |
| Date de naissance : | Tél privé : |
| N° de licence :     | E-mail :    |

### Formation

*Avoir suivi un cours labellisé FFE dans l'année de ses tests.*

| Date | Lieu | Directeur de cours |
|------|------|--------------------|
|      |      |                    |

### Expériences

*Avoir été membre du jury d'au moins 20 épreuves PRO 3, PRO 2 ou Amateur Elite.*

|  | Date | Lieu | N° de concours | Epreuve |
|--|------|------|----------------|---------|
|  |      |      |                |         |

*Avoir été concurrent à 3 compétitions Dressage Amateur 1 GP minimum (65% minimum).*

|  | Date | Lieu | N° de concours | Epreuve | Nb de partants |
|--|------|------|----------------|---------|----------------|
|  |      |      |                |         |                |

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

### Avis du Président du CRE

|        |                           |
|--------|---------------------------|
| Avis : | Date, tampon, signature : |
|--------|---------------------------|

### Avis et décision de la FFE

|  |   |
|--|---|
| Avis :   | Date, tampon, signature :                         |
| <input type="checkbox"/> <b>Promotion acceptée</b> | <input type="checkbox"/> <b>Promotion refusée</b> |

**ATTENTION :**

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.